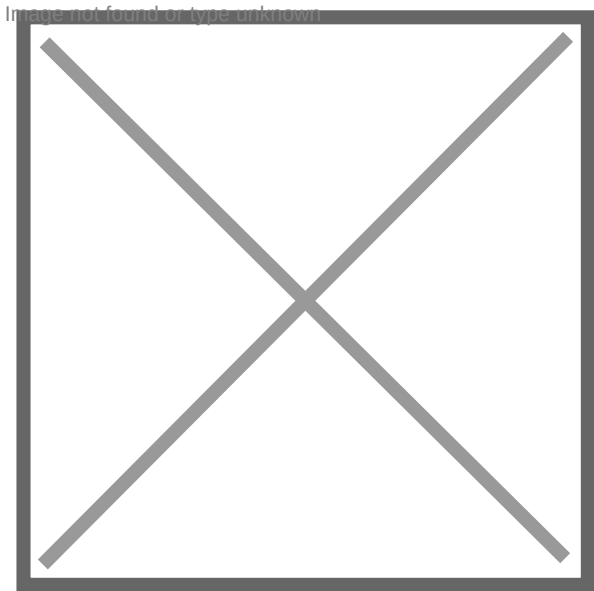




Une loi qui oblige un propriétaire a mettre du double vitrage?

Par **sgt_highway**, le **22/12/2010 à 16:13**

Bonjour,

Je suis locataire d'un logement avec des fenêtres simple vitrage qui laisse passer le froid
existe-t-il une loi qui oblige mon propriétaire a mettre du double vitrage?

merci par avance pour vos réponses

Par **fabienne034**, le **22/12/2010 à 16:43**

non,

il y a une loi qui impose de donner au locataire le diagnostic énergétique

pour tout savoir sur le bail

<http://www.fbis.net/contratlocationvide.htm>

Par **mimi493**, le **22/12/2010 à 17:09**

Le diagnostic énergétique est non contraignant et son absence n'est pas sanctionné.

Pour répondre à la question initiale : non, il n'y a pas d'obligation de mettre du double-vitrage.